



Ouagadougou, le 73 JUIN 2024

N°2024- 0711 /MDAC/SG/DCRHM

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA DEFENSE ET
DES ANCIENS COMBATTANTS**

COMMUNIQUE

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture au titre de l'année 2024, d'un concours direct pour le recrutement de **quatre cent quarante (440)** Elèves Sapeurs-Pompiers dont **quatre cent quinze (415)** garçons et **vingt-cinq (25)** filles pour les besoins des Forces Armées Nationales.

Une priorité sera accordée aux Volontaires pour la Défense de la Patrie, candidats au présent concours.

I. **CONDITIONS DE CANDIDATURE :**

Peuvent prendre part audit concours. les candidats des deux sexes remplissant les conditions suivantes :

- ✓ être de nationalité Burkinabè ;
- ✓ être âgé de vingt (20) au moins et de vingt-trois (23) ans au plus au 31 décembre 2024 (c'est à dire être né (e) entre le 31 décembre 2001 et le 31 décembre 2004) ;
- ✓ être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ;
- ✓ être célibataire sans enfant à charge ;
- ✓ être de bonne moralité et physiquement apte à suivre la formation.

NB : les élèves fonctionnaires en formation dans les écoles et centres de formation professionnelle ainsi que les fonctionnaires en activité dans la fonction publique ne sont pas autorisés à concourir.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- 1- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants ;
- 2- un (01) certificat de nationalité Burkinabè (**les photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
- 3- un (01) bulletin de casier judiciaire n°3 datant de moins de trois mois ;
- 4- un (01) extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu et établi avant 2022 (**les photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
- 5- une (01) photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- 6- une (01) photocopie légalisée du diplôme exigé (BEPC) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- 7- un (01) certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de trois mois, délivré par un **médecin militaire** ;
- 8- un (01) certificat de non grossesse délivré par un **médecin militaire**, pour les candidats de sexe féminin.

III. RECEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont reçus sur présentation de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè et de l'**original du diplôme exigé (BEPC)** aux périodes, jours, heures, et lieux ci-après :

- Période : **Mardi 18 juin au mardi 02 juillet 2024** ;
- Jours de réception : du lundi au vendredi ;
- Heures de réception : de 8h 00 mn à 16 h 00 mn ;
- Lieux : Casernes des Sapeurs-Pompiers à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Banfora, Boromo, Kaya, Koupéla, Dori, Ziniaré, Fada N'gourma, Gaoua et Dédougou.

Tout dossier non conforme ou incomplet sera purement et simplement rejeté.

IV. DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se déroulera dans le centre unique de Ouagadougou selon les étapes suivantes :

➤ Premièrement :

Du **mardi 06 août 2024** au **samedi 10 août 2024** : Test physique de présélection basé sur les épreuves sportives suivantes :

Pour les garçons :

- 1000 m ;
- 100 m ;
- Grimper (05 m sans l'aide des jambes).

Pour les filles :

- 800 m ;
- 80 m ;
- Grimper (05 m avec l'aide des jambes).

- ✓ **Toute note inférieure à 07/20 dans l'une ou l'autre des épreuves sportives est éliminatoire.**
- ✓ **La participation à toutes les épreuves est obligatoire.**
- ✓ **Toute moyenne générale inférieure à 10/20 est éliminatoire.**

➤ Deuxièmement :

Le **Dimanche 18 août 2024** : Epreuves écrites d'admissibilité portant sur :

- le Français (étude de texte) : 01h 00 mn ;
- les Mathématiques : 02h 00 mn ;
- la Culture générale : 01h 00 mn.

- ✓ **La participation à toutes les épreuves est obligatoire.**
- ✓ **Toute note inférieure à 07/20 dans l'une ou l'autre des matières est éliminatoire.**

Les lieux du déroulement du concours seront communiqués ultérieurement.

Les candidats se présenteront sur les différents terrains de sport et dans les salles de composition munis de leur Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) et de leur récépissé d'inscription.

- ✓ L'appel des candidats se fera à **06 heures 00 mn**.
- ✓ L'admission définitive ne sera prononcée qu'à l'issue de la visite médicale d'aptitude et de l'enquête de moralité.



Général de Brigade Kassoum COULIBALY
Officier de l'ordre de l'Étalon

DIFFUSION :

- sur la RNB du 15 au 17 juin 2024 à 13 h en français ;
- dans le quotidien SIDWAYA, le 15 juin 2024.